

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 5 janvier 2017 fixant les orientations générales pour l'exercice par les médecins de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, de leurs missions, prévues à l'article L. 313-11 (11^o) du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (rectificatif)

NOR : AFSP1638149Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 janvier 2017, texte n° 3, à l'article 5 :

Au lieu de : « valeur correspondant à 2 € ; »,

Lire : « valeur correspondant à 2C ; ».